

Sommaire

Editorial
Contraception
Subvention et
immigration
Dette public
Le glaive
Bossuet
La Rouërie



Le royalisme est une force
avec laquelle il faudra
compter dans l'avenir

Téléchargez PRO à l'adresse :
<http://jrap5.free.fr>

DSK : La chute?

Depuis un an, oui un an déjà, PRO traite de l'actualité sans concession. En ce printemps 2011, deux événements ont fait la une des journaux : la mort de Ben Laden et l'arrestation de DSK, patron du FMI et virtuellement futur président de la république française.



Que s'est-il passé dans cette suite à l'hôtel Sofitel sur les coups de midi ? Nous savons tous que DSK a une sensualité exacerbée. Il n'en est pas à sa première histoire dans ce domaine. A-t-il été piégé ? Si oui par qui ? S'est-il trompé en pensant que c'était une Call Girls qu'on lui avait envoyée ou qu'il avait convoquée (c'est courant dans ces hôtels de

luxe) ? Toujours est-il que son éviction du FMI arrange bien les Américains. Quant aux réactions en France, les médias traitent cette information avec un parti pris qui occulte totalement la jeune femme agressée. On pleurs sur les plateaux de télévision « Vous vous rendez compte, on le montre menotté comme un criminel, c'est choquant ». La justice américaine n'est pas celle de France. Elle n'est pas tendre avec les obsédés sexuels. Au PS, c'est la consternation. On le défend, ses amis se mobilisent, crient au complot. Les socialistes étaient plus arrogants lorsqu'ils réclamaient la démission d'Eric Woerth. L'Elysée se montre discret et donne l'ordre de se taire. Seul Bernard Debré ose clamer son point de vue en le traitant de pervers (Bernard Debré fut le seul à avoir réagi vigoureusement lors de l'affaire de Piss Christ). Bref, les républicains font front pour préserver un des leurs, pour tenter de sauver celui que les acteurs de la mondialisation avaient choisi pour occuper l'Elysée en 2012, et tout cela en faisant fi de la victime. Coupable ou innocent, l'image de la France sera ternie par un représentant de la gauche.

Pass Contraception et panurgisme ambiant

Depuis le 26 Avril 2011, les 159 000 jeunes lycéens d'Ile de France ont accès gratuitement et anonymement à la contraception, à l'instar des lycéens du Poitou Charente depuis près d'un an. Arguant « une démarche globale à vocation éducative », le ministre s'est félicité de l'application de ce « Pass Contraception » et a continué dans sa lancée en annonçant que dans quelques semaines, un décret permettrait aux infirmières scolaires, sur tout le territoire, de pouvoir prolonger pendant six mois les prescriptions médicales en matière de contraception.

Cette mesure, condamnable sur bien des points, a été mise en place pour endiguer le nombre phénoménal d'avortements chez les jeunes : au niveau national, plus de 13 200 IVG ont été réalisées sur des mineures en 2006. Mais ce n'est pas le meurtre de plus de 13 000 enfants qui gêne le gouvernement... Comme toujours, l'économique l'emporte sur la raison : un avortement coûte près de 200 euros à la sécurité sociale, une plaquette de pilules coûte dix fois moins... Raisonnablement pitoyable et minable, comme d'habitude !

Cette mesure démontre pourtant deux volontés républicaines sous-jacentes : remplacer les parents dans le rôle d'éducation, et déresponsabiliser le jeune adulte, véritable manne pour ces amateurs de pensée unique nauséabonde...

En premier lieu, il apparaît de plus en plus flagrant que la première mission de l'école, c'est-à-dire l'instruction, n'est plus d'actualité. Les programmes sont sans cesse allégés, vidés de leur substance, pour donner ces résidus actuels, ersatz infâmes et informes des anciens programmes scolaires. Force est de constater que « niveler par le bas » est devenu un adage quasi-dogmatique au Ministère de l'Éducation Nationale...

Cet abandon de l'instruction est remplacé par une volonté patentée de supplanter le rôle éducatif des parents, qui, pour un grand nombre de ceux-ci, s'en décharge avec une étonnante facilité. Ainsi, l'éducation sexuelle, si importante pour l'épanouissement de l'adulte

en devenir, est transmise par un milieu scolaire douteux, propice à transmettre des informations fallacieuses ou à propager une pensée unique dangereuse, comme l'Affaire de Manosque nous l'a cruellement rappelé il y a quelques temps.

De plus, il faut comprendre que les contraceptifs déresponsabilisent le jeune adulte vis-à-vis de l'acte sexuel, des conséquences qu'il implique. Responsabiliser l'enfant, c'est lui apprendre à utiliser avec parcimonie sa liberté, en apprenant que chaque choix qu'il pose implique des conséquences. Victor Hugo ne disait-il pas que « Tout ce qui augmente la liberté, augmente la responsabilité » ?

En l'empêchant de faire ce choix par le biais de cette distribution massive de contraceptifs, le Ministère de « la rééducation Nationale » inculque à l'enfant la lâcheté et l'hédonisme, le culte du plaisir immédiat et la fuite devant les probables conséquences de certains actes...

La déresponsabilisation de l'adulte en devenir, jointe à l'abrutissement général orchestrée par le Mammouth National, participent activement au panurgisme ambiant, véritable pourriture morale qui ronge notre Nation et l'amène à son état de déliquescence actuelle.

Il est grand temps que les jeunes français réapprennent la beauté du « miracle de la vie » et les responsabilités qu'il implique, par une véritable éducation sexuelle saine et censée, et non par ce déversement pornographique et scatologique que nous vociférons allègrement ces défenseurs de la « Liberté sexuelle », terme fallacieux qui sert uniquement à voiler leur hédonisme frénétique et dévastateur.

« Liberté implique Responsabilité. C'est pour cela que la plupart des hommes la redoutent »
Georges Bernard Shaw

Subventions et immigration...

Dans le domaine politique, il existe quelques assemblages de termes « pièges », des termes à éviter d'utiliser conjointement si l'on veut pouvoir discuter posément avec son interlocuteur. Ainsi les mots, subventions et immigration, ne doivent pas être associés dans la même phrase : quiconque franchira cette ligne rouge sera irrémédiablement classé dans la case « Extrême Droite ». Logique imparable, ce raccourci grossier et pitoyable s'adjoint souvent d'une Reductio ad Hitlerum prévisible : vous finissez donc dans la case « néonazie » avec un 88 tatoué sur le crâne pour avoir joint



deux termes apparemment anodins.

C'est ainsi que se forme des tabous, des sujets que les médias et les politiciens évitent soigneusement, de peur de subir les foudres d'une bienpensance omniprésente. Surtout en période préélectorale.

Pourtant, une récente étude de l'Insee (Institut National de la statistique et des études économiques) rappelle que « les prestations sociales assurent près de 21 % des revenus des personnes immigrées, contre 5.1 % pour les personnes non-immigrées et 5.4 % pour les personnes immigrées qui viennent d'Europe ». S'appuyant sur les études de deux économistes, Philippe Lombardo et Jérôme Pujol, cette étude

jette un gros pavé dans la mare du « politiquement correct » : elle démontre que l'immigration en France a un coût, car ces « prestations sociales » sont payées par les actifs.

Jean Paul Gourévitch, universitaire français, avait estimé pour Contribuables Associés que le coût de l'immigration était de plus de 30 milliards d'euros par an, soit près de 500 euros par français par an (enfants, retraités et personnes non-immigrés comprises).

Face à ce problème, il y a plusieurs manières de réagir, et chaque parti en a choisi une différente. La première, c'est de persévérer et de catalyser ce déficit, solution masochiste prônée par l'extrême gauche et une partie des socialistes. La seconde, c'est de nier l'évidence et de pratiquer la politique de l'autruche, solution facile pratiquée par l'autre partie des socialistes et assimilés. La troisième, c'est de brasser de l'air et de balancer de la poudre aux yeux, solution pitoyable adoptée par l'UMP et assimilés. Enfin la dernière, c'est celle de couper toutes les vannes d'entrée et de sortie, allocations et autres aides, solution au lance-missile réclamée par le FN & Co.

Il semble évident qu'aucune de ces solutions n'est viable à long terme. Certaines peuvent apparaître bénéfiques sur quelques années, mais relèveraient du désastre économique et social si elles étaient appliquées au forceps sur un plus long terme. Le problème, c'est que poser un tabou sur ce sujet induit une impossibilité complète de débattre et d'avancer ensemble pour résoudre ce problème. Encore une fois, cette liberté d'expression si chère à nos politiciens s'arrête là où leurs incompétences commencent...

Dettes publiques et mensonges républicains

Il est des mensonges républicains qui ont la vie dure, et qui nous rappellent chaque jour à quel point le panurgisme a la belle vie en France. Ainsi, n'importe quel lycéen convenablement formaté vous répondra que « sous la monarchie, le français pliait sous les impôts, et c'est pour cela qu'il y a eu la révolution ». On ne peut plus schématiser et fallacieux, ce truisme républicain fait pourtant l'unanimité chez nos chères petites têtes blondes, qui feraient mieux d'aller étudier directement les chiffres au lieu de gober la pensée unique du Mammouth !



Ainsi, il est bon de rappeler de temps à autre les chiffres officiels du budget de l'état français à la fin de la Monarchie Française, soit en 1788. Et surtout, il est important de les comparer à notre actuel délabrement financier !

L'Etat encaissait en 1788 près de 471.6 Millions de livres par an : 163 millions de livres par impôt direct, 219.3 millions de livres par impôt indirect et 89.3 millions par d'autres ressources (loteries, etc...). Dans le même temps, il dépensait 633.1 millions de livres : 173.3 millions pour son armée, 90 millions pour la cour, 110 millions pour le peuple (Pont et

Chaussées, charité, sécurité, etc...) et surtout, le remboursement de la dette, 261 millions de livres. L'Etat avait donc en 1788 un besoin de financement de 163 millions de livres par an (dépenses - recettes). La dette par habitant était donc d'à peu près 10 livres, soit 200 euros maximum. Pour résumer, l'enfant qui naissait devait rembourser 200 euros à l'Etat pendant sa vie.

Aujourd'hui, la situation a bien changé. L'Etat encaisse chaque année près de 308 milliards d'euros : 254 milliards de recettes fiscales nettes, 16 milliards en recettes non fiscales, 136 milliards venant des comptes spéciaux auxquels on déduit les milliards reversés aux collectivités territoriales (86 milliards) et à l'Europe (18 milliards). Dans le même temps, l'Etat dépense 550 milliards d'euros : 412 milliards dans les différents ministères, 133 milliards dans les différentes missions de comptes créées par l'article 19 de la LOLF de 2001. L'Etat a donc actuellement un besoin de financement de 152 milliards d'euros par an. La dette par habitant est donc aujourd'hui de l'ordre de 23 000 euros !

La dette publique représentait en 1789 près de 31 % du PIB de la France. Aujourd'hui, nous approchons des 81 %. Le constat s'impose de lui-même et pourtant, peu de français osent franchir le pas ! Arrêtons cette mascarade ! Non, la révolution n'est pas ce sursaut populaire salvateur que l'on voudrait nous faire avaler ! Non, la république n'a pas amélioré la situation économique de la France ! Bien au contraire : la dette par habitant est aujourd'hui plus de 200 fois celle de 1789 ! Alors, à quand notre contre-révolution ?

Le glaive de l'injustice républicaine...

Il est parfois des jugements que l'on n'ose croire, tant ils paraissent ridicules et improbables. L'Affaire du « Piss Christ », et notamment sa destruction par quelques catholiques courageux, continue de défrayer la chronique, alimentant la haine et le fiel de nos chers médias sur ces « catholiques intégristes ». Même notre Ministre de l'inculture, éphèbophile notoire et maître de la xylogie, s'est indigné de cette destruction « contraire à la liberté d'expression, chère à la république ».



Mais l'hypocrisie patentée de nos ripublicains n'est une surprise pour personne, et revenir dessus ne ferait qu'alimenter les déversements haineux des serviles médias français.

Pourtant la justice française gardait encore, pour une majorité des français, cette imagerie d'Epinal d'impartialité et d'objectivité. L'AGRIF, Association chrétienne, a donc suivi la voie officielle et légale, et a porté l'affaire devant le tribunal d'Avignon, afin d'obtenir le retrait définitif de cette « photo ».

Et malheureusement, force est de constater que le glaive de l'injustice républicaine n'a pas de fourreau. L'AGRIF, qui n'a pas obtenu le retrait de « l'œuvre » du controversé Serrano, a même

été condamné pour « procédure abusive » à payer 5000 euros de dommages et intérêts et 3000 euros de participation aux frais de justice du défendeur ! Car la défense a sorti un argument imparable et qui en dit long sur la pourriture morale qui ronge actuellement l'Eglise de France : le « livre » L'Eglise et l'Art d'avant-garde. Dans ce livre, deux évêques, Mgr Rouet et Mgr Louis, prennent la défense d'« œuvres » scatologiques, pornographiques et abjectes, et notamment du « Piss Christ » dont ils louent « l'utilisation artistique de l'infamant liquide »...

De ce jugement, il y a une leçon essentielle à tirer qui peut être réunie en cette seule phrase, inspirée de Thucydide : Il est dans la nature de la république d'opprimer ceux qui cèdent et de respecter ceux qui résistent. Sclérosée par l'arrivisme et l'individualisme, rongée par cette pourriture morale laïciste, la justice républicaine n'a plus grand-chose à voir avec l'idéal de Justice cher à Socrate. L'affirmation de notre identité et de nos racines chrétiennes n'en sera que plus difficile, et il ne faudra pas compter sur la justice pour protéger notre "liberté d'expression", hypocrisie notoire qui recouvre d'un voile à peine subtil une haine anti-catholique bien réelle.

« L'affirmation de notre identité chrétienne prend tout son sens dans le contexte actuel de délitement des appartenances collectives, que ce soit l'affaiblissement des grands idéaux comme la patrie ou le sens du bien commun, que ce soit le déni de nos racines chrétiennes au nom d'une laïcité d'exclusion, et l'effacement de notre patrimoine symbolique qu'un pseudo art n'hésite pas à caricaturer, à profaner ou à outrager, au nom de la liberté d'expression. » Mgr Rey

Vous pouvez aider PRO en vous abonnant.

6 mois : 16 €. 1 ans : 30 € soutien : 50 €. Prendre contact à l'adresse mail : jrap@orange.fr

Editeur : URBVM. Directeur de publication : Jrap. Siège : la Boursière 85120 Antigny

Bossuet et la défense de la Monarchie Française

Il y a 307 ans, le 12 Avril 1704, décédait l'un des plus grands prédicateurs de l'Église Catholique. Jacques Bénigne Bossuet, évêque et orateur célèbre, a marqué son époque d'une manière particulière. Par ses oraisons funèbres, par ses œuvres littéraires, par ses sermons et par ses nombreuses conversions (notamment celle du Maréchal de Turenne), Mgr Bossuet a traversé les siècles et aujourd'hui encore, reste l'une des figures emblématiques du grand siècle.



Mais il est une partie de son œuvre moins connue du grand public, plus délaissée car moins « politiquement correct » : sa défense du royalisme et de la monarchie héréditaire. Précepteur du jeune Dauphin de France, fils de Louis XIV, Bossuet expliqua dans son ouvrage Politique tirée de la sainte écriture les raisons qui « font voir que ce gouvernement est le meilleur ».

Pour Bossuet, il existe trois principales raisons, trois arguments qui appuient et légitiment la Monarchie française.

1°Raison : « La première, c'est qu'il est le plus naturel, et qu'il se perpétue de lui-même. ».

L'une des plus grandes forces du Royalisme, c'est la stabilité politique qu'il induit. Quand le Roi décède, pas de guerres d'égo, pas de querelles arrivistes : il y a une saine continuité à la tête du Royaume, magnifiquement résumée par cet adage « Le Roi est mort, vive le Roi ! ». L'instabilité politique, surtout au plus haut

niveau, est d'un rare danger : la situation en Côte d'Ivoire nous le rappelle chaque jour.

Le fait que la nature elle-même s'occupe de cette succession est une grande force du Royalisme car, comme le dit Bossuet, « A une chose aussi nécessaire que le gouvernement parmi les hommes, il faut donner les principes les plus aisés, et l'ordre qui roule le mieux tout seul. » Quoi de plus naturel que la succession d'un père à son fils ? « C'est l'ordre naturel que le fils succède au père. Les peuples s'y accoutument d'eux-mêmes »

2°Raison : « Le prince qui travaille pour son Etat, travaille pour ses enfants »

Le fait que son royaume, sa charge et ses devoirs de Roi, soient légués à son fils responsabilise le Roi. Il a conscience que le pouvoir est une charge, qu'elle implique des droits et des devoirs, et ses moindres erreurs auront des conséquences sur l'avenir de ses enfants. Il y a donc une dimension affective de la charge Royale : le Royaume est un legs d'un père à son fils, un héritage qu'il aura le devoir de faire fructifier.

Cette dimension affective apporte également une vision à plus long terme de la politique : un Roi qui n'a pas le temps d'achever de bâtir, peut en faire les préparatifs avec toute la minutie requise. « Il reçoit ici double joie : l'une, de préparer du moins au Seigneur son Dieu, l'édifice qu'il ne lui est pas permis de bâtir ; l'autre, de donner à son fils les moyens de le construire bientôt ».

Fichte en parle également dans ses Discours à la Nation Allemande : « Quel est l'homme qui ne désire arracher à la mort et déposer dans les âmes de sa postérité, pour que celle-ci puisse à son tour les léguer, embellis et augmentés, l'esprit, le sens et la morale, grâce auxquels il fut peut-être, de son vivant, la terreur de la corruption et de tous les travers, affermissant l'honnêteté, stimulant la paresse, gourmandant le découragement ? »

3° Raison : « Il n'y a rien de plus fort pour

260°Anniversaire de la naissance du « Colonel Armand »

Armand-Charles Tuffin, Marquis de la Rouërie, naquit le 13 avril 1751 en l'Hôtel de la Belinaie à Fougères. Aîné d'une famille de quatre enfants, il devient orphelin en 1754,. Se destinant à une carrière militaire, il reçut, des cours par un maître d'armes et d'équitation. A l'âge de quinze ans, il rejoint le corps prestigieux des Gardes Militaires, basé près de Versailles.

Au début de l'année 1777, le marquis de la Rouërie s'embarqua sur un navire américain accompagné d'un unique serviteur. Il ne put prendre place au sein de l'armée continentale, faute de place de colonel, mais pût servir la cause américaine en soulevant une milice. Il se fit remarquer par de nombreux faits d'armes pendant les premières années de la guerre d'indépendance, et gagna petit à petit l'estime des généraux américains. Il forme en 1778 un régiment de « chasseurs libres et indépendants », forte de 452 hommes et 14 officiers, Il a 27 ans.

Pendant les années suivantes, il prit part aux campagnes américaines, de New York, à la Bataille de Calden. Mais l'un de ses plus grands faits d'armes reste la bataille de Yorktown, qui se solda par la reddition du général anglais Cornwallis. Il montra pendant cette bataille tant d'ardeur et de pugnacité que le général français La Fayette, qui commandait les troupes françaises, écrira de lui :

"Arrivé dans les premiers aux Etats Unis, le Marquis de la Rouërie quitta la terre américaine dans les derniers. Il fut fait, par recommandation spéciale de Washington lui-même, brigadier Général en avril 1783, quelques mois avant la fin de la guerre d'indépendance des Etats unis. Au printemps 1784, il s'embarqua pour la France et quitta avec regret ces Etats Unis pour qui il avait lutté pendant près de 8 ans".

Il rentra en France et épousa le 27 Décembre 1785 Louise Caroline Guérin de Saint Brice dans la chapelle du Château de la Motte, près de Saint Ouen. Il essaya en vain de réintégrer l'armée française, Quelques années plus tard, le marquis de la Rouërie aura l'occasion de

sortir de sa retraite. Les émeutes commencèrent en Bretagne dès la fin 1788, et pendant le mois de décembre, les Etats Généraux de Bretagne furent convoqués.. Refusant les exactions révolutionnaires, s'opposant aux aberrations votées par l'Assemblée Nationale Constituante, Armand de la Rouërie mis en place la Conjuraton Bretonne, et obtint le soutien du Comte d'Artois, frère du Roi Louis XVI,.

Cette conjuration bretonne pris réellement naissance en juin 1791, ayant pour objectif l'autonomie de la Bretagne et le maintien de la Monarchie Française. Contre révolutionnaire, elle put compter sur l'appui d'une population bretonne déçue par la Révolution française et surtout par la Constitution Civile du Clergé. Malheureusement, le marquis de la Rouërie confia tous ses projets à un personnage qu'il considérait comme un ami fidèle et honnête : le docteur Chevetel. Celui-ci, qui s'était lié d'amitié avec Danton, trahit La Rouërie en dévoilant le projet à Danton en octobre 1792. qui décida d'arrêter le marquis de la Rouërie. Celui-ci devint alors un Hors la Loi.

Parcourant les contrées bretonnes, se cachant là où il le pouvait, il ne dormait jamais au même endroit. Infatigable conspirateur, seule la maladie put le faire s'arrêter. Le 19 Janvier 1793, pris par une pneumonie, il dut s'arrêter au château de la Guyomarais, qui appartenait à un membre de la conjuration. Gravement malade, il apprit le 24 janvier l'exécution de son Roi. Comme une épée de Damoclès tombant sur lui, il fut alors pris de folie, et pendant 6 jours, agonisa... Le Marquis de la Rouërie rendit son âme à Dieu le 30 Janvier 1793, vers 5 heures du matin. Il fut enterré dans le bois du château, entouré de ses amis et de son serviteur Saint Pierre.

Mais, la folie révolutionnaire était aux aguets. Chevetel apprenant l'endroit de la sépulture de la Rouërie, envoya 15 hommes décapiter le cadavre du Marquis,. La tête, récupérée en 1877 fut rendue à la famille des Guyomarais. On peut aujourd'hui voir la tombe du Marquis de la Rouërie dans le bois du château, près de l'endroit où il fut enterré pour la première fois.

Agences de notations et crise économique

Notre système économique international repose essentiellement sur un aspect purement boursier et financier, loin de considérations humanitaires ou écologiques. « Business is business » comme dit l'adage, et la finance ne s'embarrasse pas de superflu, même si celui-ci représente plusieurs milliards de vies. Spéculations boursières, baisse du dollar et hausse de la demande des pays en développement (notamment la Chine sur le cours de l'étain), la finance mondiale n'obéit apparemment qu'à une seule loi, cette « main invisible » chère à Adam Smith : l'offre et la demande.

Pourtant, le système boursier n'a rien d'anarchique, et les investissements financiers ne se font pas au hasard. La réglementation bancaire Bâle II, mise en place en 2006, autorise les banques à évaluer les risques financiers par le biais d'agences de notations agréées (Moody's, Standard and Poors et Fitch Ratings principalement). Malheureusement, ces agences de notation n'hésitent pas à « tirer sur les ambulances », aggravant sans aucun remord la situation économique de certains pays d'Europe.

C'est ainsi que depuis le début de la crise économique de 2008, plusieurs pays d'Europe ont vu leur note baisser irrémédiablement, et par le fait même, les investissements étrangers. Grèce, Portugal, Espagne, Irlande, ont vu leur situation économique se dégrader rapidement, par le simple effet d'un abaissement de leur note. C'est ainsi que la crise grecque a viré au cercle vicieux dès la fin de l'année 2009, quand les trois agences de notation ont décidé d'abaisser d'un même élan leur note. La SEC et la Commission Européenne ont eu beau fustigé les agissements des agences, force est de constater que rien n'a changé depuis 2009...

Le 13 Avril, l'Agence de notation Fitch a abaissé la note de la Libye, en pleine crise économique et politique. Alors que le pays aura du mal à se relever de la crise politique et de l'après Kadhafi, Fitch n'hésite pas à joindre sa pierre à l'édifice en préparant soigneusement une belle crise économique qui aura sans nul

doute des conséquences désastreuses sur le prix du pétrole en Europe...

Il faut comprendre, par le biais des agences de notation, que les critères moraux et géopolitiques n'ont aucune influence sur la notation économique. Et c'est bien là le gros problème de notre système financier : un cloisonnement excessif qui conduit inexorablement à une crise géopolitique mondiale.

Parce que l'économique, le politique et le social sont indubitablement liés. Les spéculations boursières sur les matières premières continuent de plus belle, malgré la sortie à peine crédible de l'épouvantail Goldwin par les dirigeants politiques... Ces spéculations sont pourtant responsables dans une très large mesure de la crise géopolitique actuelle du monde arabe, et des milliers de morts qu'elle provoque. Aujourd'hui, Mr Zoellick, de la Banque Mondiale, a rappelé que « les prix alimentaires sont supérieurs de 36 % à ce qu'ils étaient il y a un an et restent proches de leur pic de 2008. Déjà, 44 millions de personnes sont tombées sous le seuil de pauvreté depuis juin dernier »...

Cette hausse des prix alimentaires, jointe à l'inexorable montée du prix du pétrole (108 dollars au baril au 13 avril), provoquera sans nul doute une augmentation des mécontentements populaires dans un avenir proche. L'Asie de l'Est, protégée par sa production peu exportée de riz, sera peut être préservée de ce chaos économique. La France sera-t-elle sur la liste des pays « dans la zone rouge » ? Mystère et boule de gomme...